

Convention passée entre l'Association des Médecins Généralistes de la Wilaya de Blida (AMG Blida) et SILK Informatique

La présente convention est passée entre :

D'une part l'Association des Médecins Généralistes, siégeant 9 rue des frères Djénadi 09000 BLIDA, représentée par son président le Dr Amine Rahmi, ci-dessous désignée l' « AMG » et d'autres part la société SILK Informatique ci-dessous désignée, « l'éditeur », éditrice du logiciel « éO Médecin » réalisé par le Dr Alain Billiard et M. Christian Simon, ci-dessous désignés « les auteurs ».

Préambule

L'AMG de Blida est particulièrement sensible au bon développement des bonnes pratiques médicales et a à cœur de faire progresser la professionnalisation et l'organisation de la pratique du médecin généraliste en Algérie en utilisant les moyens qu'offre aujourd'hui les outils informatiques.

Elle y voit une occasion sans précédent de faire progresser :

- . La qualité de la prise en charge individuelle des patients, par le développement de procédures de qualité, d'auto-évaluation et d'aide à la décision.
- . Les connaissances en médecine générale, grâce à la recherche, la réalisation d'enquêtes et à la constitution de base de données permettant de décrire les pratiques, les problèmes pris en charge et leur évolution en fonction des stratégies mises en œuvre.

L'AMG considère que pour être à la hauteur de ces enjeux, les outils informatiques doivent être développés en associant étroitement des professionnels de l'informatique médicale et des structures de formation et de recherche en médecine générale, en ayant une réflexion poussée sur le dossier médical et sur l'évaluation des pratiques professionnelles. Ce développement est un processus illimité dans le temps, les outils informatiques devant nécessairement s'adapter à l'évolution permanente des pratiques et du système de soins algériens.

L'AMG considère que l'outil informatique éO Médecin ayant fait ses preuves sur le continent européen peut faire évoluer rapidement les pratiques et connaissances médicales et ainsi participer activement à la formation continue des médecins généralistes algériens.

Depuis 2 ans, l'AMG et l'éditeur se sont rapprochés et ont menées ensemble plusieurs actions en particulier lors des journées « Rencontre » réalisées par l'AMG. Cette convention d'intention permet de renforcer les liens déjà existants entre les deux parties et fixer un cap pour des actions futures.

L'AMG et l'éditeur conviennent ce qui suit :

Un groupe de 50 à 100 adhérents de l'AMG va utiliser à titre expérimental le logiciel éO Médecin durant l'année 2013. Ce groupe sera animé par le Dr Rahmi

L'objectif de cette expérimentation est de :

De tester une méthode de travail offrant des outils à la pointe des dernières technologies pratiquées en Europe

D'évaluer les besoins des médecins algériens et de les mettre en adéquation avec les outils mis à leurs dispositions.

De permettre la constitution de base de données qui servira à la fondation de projets de recherche médicale ou sur l'organisation des soins en médecine générale.

La mise en place du réseau se fera de la façon suivante :

Avant le 01/10/2013 mise en place d'un groupe de 10 à 15 formateurs référents, la formation sera assurée gratuitement dans les locaux de l'AMG par les auteurs ou personnel expérimenté de l'éditeur.

Avant le 01/12/2013, mise en place du groupe expérimentateur. La formation de ce second groupe sera assurée par le groupe de formateurs référents précédemment formés.

Les formateurs référents et les expérimentateurs feront personnellement l'acquisition d'une licence d'utilisation du logiciel éO Médecin auprès de l'éditeur ou de son distributeur agréé.

AMG fera la promotion nécessaire de la convention et du projet auprès de ses adhérents afin de permettre d'atteindre dans les délais prévus le nombre critique minimum des 50 utilisateurs nécessaire au lancement d'une étude ou d'une expérimentation.

Cette acquisition ouvrira droit à 1 an de support technique suivant le contrat de maintenance joint en annexe. Le support ne sera accessible aux expérimentateurs qu'à la condition qu'ils ne puissent obtenir une réponse et/ou une solution satisfaisante d'un des formateurs. Chaque utilisateur fera son affaire du renouvellement de son contrat d'assistance auprès de SILK Informatique ou de son représentant selon les conditions d'assistance pour chaque année suivante.

L'éditeur et les responsables de l'AMG se réuniront une fois par trimestre dans le cadre d'une commission de développement éO Médecin. Cette réunion permettra de :

- . Faire le point sur l'expérimentation
- . De transmettre et discuter les propositions du groupe d'expérimentation
- . De suivre l'évolution de l'utilisation du logiciel et de l'outil informatique
- . De suivre l'évolution du logiciel.

Les réunions pourront se tenir sur site ou à distance via une solution de conférence numérique.

Les propositions visant à améliorer la qualité des pratiques seront élaborées conjointement par les expérimentateurs et les auteurs en s'appuyant sur l'activité de la Formation Continue des Médecins et d'évaluation de l'AMG.

Après évaluation de la commission développement informatique, les demandes de changement retenues par l'éditeur seront intégrées progressivement dans éO Médecin par les auteurs. Un calendrier de mises en place des demandes de changement programmées sera tenu à jour par l'éditeur et présenté lors des réunions de la commission.

Les projets et études pouvant être mis en œuvre dans le cadre de la convention et de l'expérimentation pourront être proposés par chacune des parties et feront l'objet d'une sélection régulière par consensus entre AMG et l'éditeur. Chacune des deux parties assurera la promotion de ce partenariat, de cette convention, de l'expérimentation, des projets, des études et la publication des résultats en citant les 2 partenaires. Ceci en premier lieu sur leurs sites web officiels respectifs. Les études et recherches pourront faire l'objet de publications scientifiques complémentaires citant les 2 partenaires.

L'éditeur pourra continuer de choisir de s'engager en fonction de sa stratégie de développement comme partenaire et sponsor auprès de l'AMG Blida en particulier lors des journées « Rencontre » organisées par l'association.

A l'issue de l'expérimentation un bilan sera effectué et présenté au conseil d'administration de l'AMG. Celui-ci décidera de la reconduction, de l'extension ou de la suspension de l'expérimentation.

En cas de suspension de l'expérimentation, chaque adhérent de l'AMG participant à l'expérimentation pourra récupérer s'il le souhaite, toutes les données des dossiers patients dans le format d'export XML disponible dans éO. De même chaque adhérent aura la possibilité de cesser personnellement l'expérimentation et de récupérer toutes ses données dans ce même format.

En cas de cessation d'activité de l'éditeur et de la disparition des auteurs entraînant l'impossibilité d'assurer l'évolution du logiciel « éO Médecin » en accord avec les termes et l'esprit de cette convention, l'AMG pourra obtenir auprès du notaire où elles seront déposées les sources du logiciel. L'AMG pourra utiliser ces sources aux mieux de l'intérêt de ses adhérents ayant adhéré au programme d'expérimentation.

La présente convention est conclue pour une durée de un an. Elle pourra être renouvelée en cas d'accord des deux parties.

Pour SILK Informatique,
Son gérant,
Christian SIMON

Pour AMG Blida,
Son président,
Dr Amine RAHMI